

seine · saint · denis

LE DÉPARTEMENT

STRATÉGIE EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

« AGIR ICI ET LA-BAS »

Septembre 2024

Préambule

L'ouverture des collectivités territoriales à l'international est ancienne. Elle date de la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec le développement de nombreux jumelages pour favoriser le rapprochement entre des peuples marqués par des années de conflits.

Le contexte aujourd'hui, fondamentalement différent, apporte une légitimité nouvelle à l'action des collectivités territoriales à l'international. La multiplication des crises, qu'elles soient sanitaires, écologiques, énergétiques, migratoires, économiques, alimentaires ou géopolitiques, l'augmentation des inégalités, la dégradation des ressources naturelles, la montée des autoritarismes et la fragmentation du monde ont renforcé les vulnérabilités des populations et des territoires. Dans ce contexte instable et angoissant émergent des modes d'actions et de mobilisation nouveaux, fondés sur des principes vitaux. Lutter en faveur de notre humanité commune, défendre les droits de l'homme, persévérer la démocratie, au nom de la dignité et de l'égalité pour tous, promouvoir la solidarité, le partage et les échanges entre les peuples : ces engagements contribuent à une paix stable, au développement humain équitable, à l'altérité et au vivre-ensemble. C'est la vision que porte la Seine-Saint-Denis, en diffusant ses valeurs, ici et là-bas.

Les collectivités locales peuvent et doivent prendre toute leur part à défendre ces biens communs, à travers leurs actions de coopération et de solidarité. L'action internationale des collectivités territoriales est d'autant plus légitime et efficace qu'elle est à taille humaine, proche du terrain et pragmatique. Les échanges entre les collectivités sont une contribution à la construction d'un avenir d'espoir, en promouvant et favorisant la tolérance, le partage et la créativité. Grâce à elles, les cultures se rencontrent et s'enrichissent mutuellement.

Ces évolutions nous ont conduit à nous professionnaliser. Nos services en charge de l'Europe et de l'international ont développé de nouvelles compétences pour mieux comprendre le contexte international dans lequel nos territoires interagissent, pour développer des projets ambitieux, pour valoriser la richesse du tissu associatif ici et là-bas, pour rechercher de nouvelles formes de financement et pour mieux accompagner nos concitoyens dans leurs démarches de solidarité.

Notre approche a également évolué. Nous travaillons davantage avec les sociétés civiles, les futurs leaders, les jeunes de notre territoire et de nos pays partenaires pour développer et mettre en œuvre, ensemble, des projets concrets.

Dans ce contexte, il est apparu essentiel que le Département se dote d'une stratégie européenne et internationale, afin de définir notre cadre d'action et nos objectifs.

Introduction : La Seine-Saint-Denis dans le monde et le monde en Seine-Saint-Denis

Les liens entre la Seine-Saint-Denis avec l'Europe et le monde sont anciens. Dès la fin du XIXe siècle, avant la création du Département, une importante population immigrée vint s'y installer, pour répondre à l'immense besoin en main d'œuvre commandé par la révolution industrielle. Des liens de solidarité et d'amitié se développèrent entre les terres d'accueil et de départ et nourrirent les premières actions internationales du territoire.

À la faveur des évolutions législatives¹, l'action européenne et internationale du Département se développa, révélant une vision originale et ambitieuse. En 1994 fut créée la « Mission Europe », afin de pouvoir bénéficier des fonds structurels européens. En 1997, le Département s'engagea officiellement dans des coopérations décentralisées avec l'Algérie, le Maroc, le Mozambique, le Gabon, le Portugal, le Brésil et la Palestine, à travers la création de la « Mission de coopération décentralisée et de culture de paix ».

Cette action se diversifia et se densifia au fil des années². Cela se concrétisa par la création de *Via Le Monde* en 2001, afin de répondre à la forte demande d'accompagnement et soutien de la part des villes, associations et citoyens du territoire porteurs d'actions interculturelles et de projets à l'international. Dans le même temps, le Département prit sa place dans des réseaux de collectivités locales, s'investit dans les forums sociaux mondiaux et contribua activement à l'élaboration de documents cadres pour promouvoir les droits humains, les droits culturels, le développement durable, la démocratie participative et la culture de paix.

L'histoire de la Seine-Saint-Denis ne peut ainsi se concevoir indépendamment de son rapport à l'Europe et au monde. Son engagement européen et international est le reflet de l'identité du territoire mais également d'une ambition et de valeurs portées par les élus et les habitants et qui structurent son action : le respect, la solidarité, l'égalité, la diversité, la justice, l'inclusion et le développement durable.

Territoire jeune, urbain et cosmopolite, la Seine-Saint-Denis compte aujourd'hui plus de 135 nationalités et 170 langues parlées, permettant un apprentissage empirique de l'altérité et de la tolérance. Avec une population constituée de 30 % de personnes immigrées (personnes nées à l'étranger de parents étrangers)³, la Seine-Saint-Denis est une terre d'accueil et d'intégration, historiquement due à une immigration de travail. Ce brassage culturel représente une partie importante de la structuration démographique et sociale, et donc de l'identité, du Département et de ses villes. Si la pauvreté y est plus importante qu'ailleurs en France métropolitaine, le dynamisme de la société y est aussi exceptionnel, non seulement dans le champ culturel mais aussi d'un point de vue économique (avec le taux le plus élevé de créations annuelles d'entreprises).

¹ Loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ; Loi n° 2007-147 du 2 février 2007 relative à l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements ; Loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale.

² Coopérations avec le Vietnam et Israël, notamment.

³ *Les populations immigrées de la Seine-Saint-Denis*, Document de travail, Département de la Seine-Saint-Denis, Numéro 7, Novembre 2019.

Cette diversité et ce dynamisme sont les forces du territoire. Néanmoins les risques de tensions, de repli communautaire et de montée des extrémismes existent si les politiques publiques ne prennent pas en compte la nécessité de travailler sur la sensibilisation à l'altérité et à l'interculturalité. Les crises sécuritaire, migratoire et sanitaire ont remis au cœur des débats ce nécessaire engagement des pouvoirs publics sur l'éducation à la citoyenneté, la compréhension des interdépendances et la culture de paix.

Aujourd'hui s'ouvre une nouvelle phase pour le Département, portée par quatre dynamiques :

- L'accueil des Jeux olympiques et paralympiques en 2024 a offert à la fois une formidable vitrine internationale à la Seine-Saint-Denis pour mettre en valeur ses talents et ses atouts, et lui a permis de développer des liens avec des collectivités du monde entier ;
- L'engagement assumé du Département en faveur de l'interculturalité, reflet de son identité plurielle sur le territoire ;
- L'investissement grandissant de la Seine-Saint-Denis pour répondre aux défis globaux qui dépassent le seul territoire départemental (changement climatique, migrations, pauvreté, exclusion, conflits etc.), par des initiatives innovantes et exemplaires ;
- Le renouveau de la coopération décentralisée en Seine-Saint-Denis, dont les maître-mots sont la co-construction, l'échange et la réciprocité.

Cette stratégie européenne et internationale a la vocation d'offrir à la collectivité un cadre pour penser et planifier son action, pour l'articuler avec les différentes composantes des politiques portées par le Département et avec les initiatives menées par les acteurs locaux, ainsi que pour développer des ambitions sur le long terme.

La Direction Europe International (DEI), qui porte historiquement les coopérations avec les collectivités étrangères, accompagne les acteurs de la solidarité internationale de la Seine-Saint-Denis dans la réalisation de leurs propres projets, promeut la citoyenneté européenne et internationale et gère les financements européens, s'attachera à mettre en œuvre cette stratégie, en s'alignant sur les grandes priorités du Département et en développant l'intérêt des agents pour l'international.

1- Un nouveau cadre de l'action européenne et internationale de la Seine-Saint-Denis

Qu'il s'agisse de lutter contre la pauvreté, de faire face au changement climatique, d'interroger nos capacités d'accueil des migrants, d'intégrer les jeunes dans la construction du monde de demain, la coopération européenne et internationale permet au Département d'inventer, d'expérimenter et de partager des solutions pour s'adapter à ses défis. L'engagement de la Seine-Saint-Denis dans ce domaine s'inscrit dans une logique de partenariat, de dialogue et de réciprocité. Il s'opère notamment via des projets de solidarité et de coopération, une participation aux grands réseaux de collectivités et une mobilisation de la société civile, ici et là-bas.

En affirmant ses priorités géographiques et thématiques et en défendant une approche singulière de la coopération, la Seine-Saint-Denis se positionne comme un acteur clé de l'action extérieure des collectivités territoriales en France.

1.1. Une coopération européenne et internationale fondée sur la solidarité et la réciprocité

a) Des partenariats historiques et nouveaux

Le Département de la Seine-Saint-Denis a noué dès 1997 des partenariats de coopération décentralisée avec d'autres territoires dans le monde. Le choix des collectivités partenaires s'est fait à partir de considérations diverses : présence en Seine-Saint-Denis de diasporas ; volonté de contribuer, dans des zones de tension, au rapprochement entre les peuples et au développement d'une culture de la paix ; échanges de pratiques avec des territoires semblables à la Seine-Saint-Denis ; échanges interpersonnels.

La plupart de ces partenariats historiques ont permis de mettre en œuvre de nombreux projets et de développer des échanges institutionnels et citoyens, instaurant des relations de confiance et d'amitié. Ils sont les marqueurs de la profondeur historique de l'engagement international de la Seine-Saint-Denis.

Au fil des années, quatre coopérations historiques se sont affirmées :

- **Territoires palestiniens** : L'engagement de la Seine-Saint-Denis en Palestine (Qalquilya, Tulkarem et Jénine) depuis 1999 est la traduction de son engagement en faveur de la paix et des droits humains. Si les principaux axes de coopération concernent la gestion de l'eau (notamment la réalisation de schémas directeurs d'assainissement des eaux usées) et la lutte contre les violences faites aux femmes⁴, de nouveaux besoins concernant la culture, la protection du patrimoine, la santé physique et mentale et l'action sociale ont émergé. Dans un contexte local et régional dégradé, l'engagement du Département aux côtés des collectivités palestiniennes est indispensable pour apporter un soutien à des partenaires marqués par

⁴ Le projet « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences » soutenu par l'Agence française de développement (AFD) depuis 2021 s'appuie sur l'expertise de l'Observatoire départemental des violences envers les femmes (OVF). Il a pour objectif de créer des observatoires de lutte contre les violences faites aux femmes dans le monde et de contribuer à l'émergence d'un réseau mondial de collectivités territoriales impliquées dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Les partenaires pilotes sont la ville de Jénine (Territoires palestiniens) et le Gouvernorat de Ngazidja (Comores).

l'isolement et la guerre.

- **Comores** : Le Département est engagé dans un protocole de coopération décentralisée avec l'île de Ngazidja (Grande Comore) depuis 2011. L'eau et l'assainissement, la protection de l'environnement, la transition écologique, la santé, la promotion de la culture et la lutte contre les violences faites aux femmes font partie des principales thématiques de coopération. Ce partenariat est animé et coordonné en lien avec la diaspora comorienne de la Seine-Saint-Denis.
- **Algérie** : L'Algérie et la Seine-Saint-Denis ont une relation de longue date, d'abord avec la wilaya de Tlemcen, puis avec l'association oranaise Santé Sidi El Houari dans le domaine de l'insertion des jeunes à travers des chantiers de réhabilitation. Plus récemment, des rapprochements avec l'assemblée populaire de wilaya de Béjaïa ont abouti à un projet d'accord de coopération qui porte sur les sujets liés à la démocratie locale, à l'environnement, au sport et à la jeunesse. Dans un contexte de relations diplomatiques qui alternent entre haut et bas, le maintien d'un espace de concertation et d'échanges avec les partenaires algériens s'avère tout aussi indispensable que pertinent.
- **Maroc** : Le tissu associatif issu de la diaspora marocaine, important et dynamique sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, est à l'origine de la première coopération du Département avec la commune de Figuig. Même si cette dernière n'est moins active aujourd'hui, les liens entre la Seine-Saint-Denis et le Maroc ont toujours été maintenus. De nouveaux contacts établis avec le Conseil préfectoral d'Inezgane Aït Melloul et l'association franco-marocaine Migrations et Développement ont permis de relancer la coopération du Département avec le Maroc et d'élaborer un projet autour de deux enjeux : l'égalité femmes-hommes et la gestion locale des migrations.

En outre, de nouveaux partenariats ont émergé :

- **Sénégal** : Les liens privilégiés entre la Seine-Saint-Denis et le Sénégal sont anciens, avec une diaspora très active. Le Département accompagne et soutient ainsi chaque année une dizaine de projets de solidarité internationale en lien avec le Sénégal. Une coopération institutionnelle s'est construite à partir de 2023 avec Dakar (autour des enjeux olympiques et du sport) et le Département de Ziguinchor (autour des questions de jeunesse, d'insertion et de genre).
- **Mexique** : Le Département de la Seine-Saint-Denis et la Mairie d'Iztapalapa, dans la banlieue de Mexico, ont établi un premier contact en décembre 2022. De tailles similaires, les deux territoires présentent des caractéristiques communes : situés au sein de grandes métropoles, fortement urbanisés, ils concentrent une population jeune et modeste. La thématique de l'écologie urbaine est apparue comme particulièrement pertinente au regard des enjeux qui se posent aux deux territoires.
- **Corée du Sud** : Engagée au côté du département au sein de la Commission Inclusion Sociale, Démocratie participative et Droits Humains (CISDPDH) de CGLU, la ville de Gwangju développe des politiques publiques innovantes sur la valorisation du patrimoine mémoriel, la culture ou encore la lutte contre le racisme et les discriminations. Des échanges réguliers ont lieu afin de développer des projets de mobilité.

Les pistes de développement de nouveaux partenariats sont nombreuses. Des échanges réguliers existent avec de nombreux territoires, à travers des visites d'élus étrangers, le développement de projets de coopération européenne⁵, la volonté de dialogue avec des territoires aux caractéristiques similaires à la

⁵ En 2024, le Département est engagé dans trois projets de coopération européenne avec des collectivités de l'Union

Seine-Saint-Denis (exemple de Brooklyn) et des liens forts avec les diasporas. En outre, depuis les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le Département a développé des liens avec d'anciennes et de futures collectivités accueillant des événements olympiques (exemples de Dakar, Los Angeles et Brisbane). Les territoires francophones constituent enfin une possibilité infinie de rencontres et de projets partagés, avec le projet départemental de Campus francophone.

b) Une nouvelle approche

Les coopérations internationales du Département évoluent afin de pouvoir prendre en compte les transformations du monde et de s'adapter aux grands défis mondiaux, dans les domaines de la transition écologique et de la résilience, de la solidarité, en s'appuyant sur une logique partenariale.

Respectueuse de la réglementation française en la matière⁶, l'action extérieure du Département de la Seine-Saint-Denis s'appuie sur les coopérations, qui se caractérisent par la mise en place de relations conventionnelles avec une ou plusieurs collectivités territoriales de pays différents dans le but de mener ensemble des actions qui peuvent concerner différents champs de compétences départementales. La politique de coopération européenne et internationale du Département est fondée sur cinq objectifs :

- **La solidarité** : La solidarité internationale est un outil indispensable pour agir efficacement contre les inégalités, pour l'ensemble des acteurs de la société. Face aux crises géopolitiques, humanitaires, climatiques, migratoires et sanitaires, les collectivités territoriales jouent un rôle complémentaire aux côtés des États et des instances multilatérales, en apportant des contributions concrètes et locales.
- **La défense de valeurs partagées** : Les projets engagés sont conçus afin de promouvoir le renforcement de la démocratie locale et des droits civils, politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux des habitants des territoires partenaires. Les actions de coopération doivent intégrer et promouvoir les principes de paix, d'égalité et de défense des droits humains.
- **La réciprocité** : La coopération internationale repose sur une logique de partage, soutenue par la conviction que le partenariat doit être mutuellement équitable et que les particularités de chaque partenaire sont une source d'enrichissement pour chacun.
- **La participation citoyenne** : Outil de proximité, les accords de coopération associent différents acteurs, en Seine-Saint-Denis et chez les partenaires. En effet, la coopération décentralisée offre la possibilité de construire des relations qui permet l'implication des acteurs institutionnels, de la société civile, et du secteur économique et des citoyens des territoires impliqués.
- **La transparence et la redevabilité** : Conduite comme une politique publique, la coopération doit répondre aux critères de transparence et de redevabilité de l'action publique. Cela passe notamment par le renforcement des outils de pilotage, de suivi-évaluation et de suivi budgétaire des projets menés.

européenne : WELDI (projet sur l'accueil et l'intégration des migrants, financé par URBACT), Microfuture (projet pour améliorer les politiques publiques de soutien à la microfinance, soutenu par le programme Interreg Europe) et YES Volunteer (projet visant à favoriser le développement des jeunes en élargissant l'accès au volontariat européen, également soutenu par Interreg Europe)

⁶ *Le guide opérationnel de la coopération décentralisée*, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, 2020.

FOCUS 1 : La solidarité en temps de crise

Ces dernières années, la Seine-Saint-Denis fait preuve de solidarité avec les populations touchées par des conflits et des crises à travers des aides d'urgence : soutien aux populations algériennes touchées par les incendies, soutien aux Comores pendant la crise sanitaire, soutien aux familles ukrainiennes réfugiées en Seine-Saint-Denis, aide d'urgence aux communes de Pologne et de Moldavie accueillant des réfugiés ukrainiens, aide d'urgence aux victimes des séismes en Syrie, en Turquie et au Maroc, soutien à des associations de sauvetage de migrants en mer, aide d'urgence à Gaza et en Cisjordanie.

Le Département a ainsi développé une expertise dans la mise en œuvre de fonds d'urgence déployés vers les collectivités locales partenaires, en lien avec les sociétés civiles. Ces fonds s'appuient sur les réseaux partenariaux du Département et sont attribués sous forme de subvention, en réponse à des appels à contribution portés par Cités Unies France ou le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, ou par le lancement d'appels à projets départementaux afin de soutenir les associations locales en lien avec les zones en crise. Ils contribuent directement à la reconstruction durable des territoires affectés par des crises humanitaires ou environnementales en renforçant leur résilience.

Cette solidarité s'appuie sur des principes clairs :

- Le respect des engagements internationaux de la France et le refus d'interférer dans la conduite de la politique extérieure de la France constitutionnellement réservée à l'État ;
- Le respect de la volonté des États concernés par les crises ;
- La recherche de synergies avec d'autres collectivités ou des acteurs locaux ;
- Un lien avec l'intérêt local du Département ;
- L'accompagnement des partenaires pour renforcer leur résilience face aux crises, en lien avec les associations locales, ici et là-bas.

1.2. Une coopération européenne et internationale indissociable des compétences et des grandes transformations du territoire

Les enjeux sociaux et environnementaux actuels et à venir affectent tous les territoires, notamment ceux positionnés en périphérie des grandes mégalopoles, comme la Seine-Saint-Denis. La coopération européenne et internationale constitue un formidable levier pour mieux répondre à ces enjeux : en identifiant à l'étranger de nouvelles pistes d'action, pour ainsi enrichir les politiques publiques, en forgeant des coalitions pour davantage peser au niveau européen et international et en échangeant sur les défis rencontrés et les approches innovantes développées pour y répondre.

Afin de pouvoir profiter de toutes les innovations, la Seine-Saint-Denis s'inscrit dans la démarche de s'inspirer et de comparer avec ce qui se fait ailleurs. La collectivité apporte certes aux autres territoires son savoir-faire sur certaines thématiques, comme la lutte contre les violences faites aux femmes, mais elle a aussi besoin de confronter ses approches, notamment avec des territoires qui n'ont pas la même vision

ou la même réglementation.

Toutes les politiques départementales peuvent s'inscrire dans une dimension européenne et internationale, par la mise en œuvre de projets ou le développement d'échanges avec d'autres pays. Néanmoins, certaines thématiques prioritaires se dégagent :

- **La transition écologique et la résilience** : Le Département a initié depuis plusieurs années une réflexion sur la résilience territoriale. L'enjeu est de renforcer la capacité de la collectivité à adapter ses services et espaces publics aux effets existants ou prévus du changement climatique et des bouleversements écologiques. Cette approche est complémentaire des efforts d'atténuation des impacts environnementaux liés à l'activité du Département. Dans ce domaine, les coopérations européennes et internationales permettent d'apporter des solutions et d'amplifier les efforts entrepris, que ce soit pour favoriser les mobilités douces, la résilience urbaine, les rénovations thermiques ou la transition énergétique. Les financements européens et internationaux proposent des opportunités, soit en financement, soit en prêt, soit en partage d'expérience. En outre, l'accès universel et durable et à l'eau potable et à l'assainissement amélioré demeure une problématique majeure dans de nombreux pays. C'est la raison pour laquelle la Seine-Saint-Denis a historiquement soutenu des projets en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement dans des pays avec lesquels elle a noué des relations privilégiées.
- **L'égalité femme-homme et la lutte contre les violences faites aux femmes** : L'expertise développée par l'Observatoire départemental des violences envers les femmes depuis 2002 a permis en 2021 d'initier le projet international « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences », cofinancé par l'AFD. Ce projet permet à des territoires partenaires du Département de construire des politiques publiques innovantes en faveur des droits des filles et des femmes. Il contribue directement à l'ambition du Département de lutter contre les violences sexistes et d'accompagner les femmes victimes de violences, que ce soit en faveur des habitants du territoire ou à l'international.
- **L'action sociale** : Chef de file de l'insertion sociale et professionnelle, le Département de la Seine-Saint-Denis dispose de politiques ambitieuses, en lien avec tous les partenaires du territoire, visant à favoriser l'insertion et l'emploi, l'accompagnement social, l'accès aux droits, l'autonomie des personnes âgées ou porteuses de handicap, la protection de l'enfance ou encore la prise en charge des personnes migrantes. Les exemples de politiques sociales à l'étranger illustrent la variété de choix politiques et sociétaux dans ces domaines, que des projets de coopération décentralisée et les financements européens peuvent permettre de développer ou renforcer.
- **Le sport et la culture** : Ces thématiques sont porteuses de nombreuses opportunités de coopération. Il peut s'agir d'échanges d'expérience et transfert de l'expertise départementale vers d'autres territoires à l'international (« savoir nager », cultures urbaines, paralympisme, évènementiel, éducation artistique, patrimoine), du développement de projets de coopération encourageant la pratique sportive (notamment celle des filles) et la promotion de la culture, ou encore de mobilités de jeunes entre territoires autour du sport et de la culture comme vecteurs de citoyenneté et d'interculturalité.
- **La jeunesse** : La jeunesse et son ouverture au monde sont une priorité pour le Département de la Seine-Saint-Denis, qui est le département le plus jeune de France hexagonale (35,4 % de moins de 25 ans). Les projets de coopération et d'animation territoriale permettent d'agir sur différents leviers (insertion socio-professionnelle, éducation, accès au sport, à la culture et aux

soins, citoyenneté, la lutte contre le décrochage scolaire) en mobilisant une diversité d'acteurs sur le territoire et différentes directions départementales. La mobilité européenne et internationale des jeunes fait partie des priorités de l'action de la Direction Europe International.

FOCUS 2 : Le rôle de l'Europe en Seine-Saint-Denis

L'action de l'Europe en Seine-Saint-Denis se manifeste sous plusieurs aspects. En termes de montant financier et de nombre de participants accompagnés, le Fonds Social Européen (FSE, qui devient FSE+ pour la nouvelle programmation 2021-2027) est l'outil de la politique de cohésion le plus important pour l'ensemble du territoire : pour la programmation 2014-2020, le Département a bénéficié de 56 millions d'euros au profit de l'insertion professionnelle des personnes confrontées aux risques de pauvreté et d'exclusion. Pour la programmation 2021-2027, la subvention globale de FSE+ octroyée au Département s'élève à 35 millions. Le Département, chef de file de l'insertion sur le territoire, en est l'organisme intermédiaire et, à ce titre, assure la gestion des crédits qui lui sont délégués. Le FSE+ permet d'apporter un soutien aux personnes éloignées de l'emploi, en finançant des projets dans les domaines de la formation, de l'accompagnement socio-professionnel et de l'accès aux droits, et de développer des approches spécifiques à destination des personnes en situation de handicap, des jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et des femmes victimes de violence. Le FSE+ permet d'abonder les politiques publiques de la collectivité et vient en soutien à des dispositifs phares : agences locales d'insertion, accompagnement réalisé par les circonscriptions du service social départemental, accompagnement des demandeurs d'emploi, logement, lutte contre les violences faites aux femmes, lutte contre le décrochage scolaire.

Le Département bénéficie d'autres outils de la politique de cohésion. Deux accréditations Erasmus + vont permettre à des milliers de jeunes de partir en mobilité en Europe entre 2023 et 2027. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) permet de financer des projets d'infrastructures (pistes cyclables, rénovation thermique). Les fonds de coopération européenne permettent d'intensifier les relations entre la Seine-Saint-Denis et d'autres territoires européens et de favoriser les échanges de pratiques sur des sujets aussi divers que l'accueil des migrants (WELDI), le micro-crédit (Microfuture) ou encore la mobilité des jeunes (YES Volunteer).

Par ailleurs, d'autres structures bénéficient de financements européens sur le territoire : les établissements publics territoriaux (EPT) bénéficient des investissements territoriaux intégrés pour soutenir des projets de développement local, les Plans Locaux d'Insertion et Emploi bénéficient du FSE pour appuyer les politiques de retour à l'emploi et les communes développent des projets innovants dans les domaines de la transition écologique, du numérique et de l'entrepreneuriat en faisant appel aux financements européens.

1.3. L'animation territoriale : les partenaires locaux au cœur de l'action européenne et internationale du Département

La politique d'action extérieure du Département s'inscrit dans une réalité territoriale fortement marquée par un engagement international et européen des habitants. D'après une étude sur la solidarité internationale en Seine-Saint-Denis⁷, il existe un lien évident entre le nombre d'associations de solidarité internationale et la présence importante de diasporas sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, puisqu'au moins 42 % des créations d'associations de solidarité internationale sont des organisations issues des migrations (OSIM).

Les actions de solidarité internationale sont aujourd'hui portées par près de 4 000 associations, de natures diverses (OSIM, associations d'éducation populaire, associations sportives, centres sociaux et associations culturelles). Ces associations jouent un rôle remarquable sur la nature et la qualité des relations entre les habitants et concourent à la promotion des valeurs de solidarité et de citoyenneté sur notre territoire. Les projets portés par ces associations sont articulés autour de problématiques locales : l'insertion socio-professionnelle des jeunes, l'éducation citoyenne et populaire, l'environnement ou les migrations. Ces associations contribuent au rayonnement de la Seine-Saint-Denis à l'étranger, à travers les initiatives qu'elles mènent, et jouent le rôle d'interface dans les relations partenariales avec d'autres territoires dans le monde.

L'animation territoriale est à la fois un outil qui permet de questionner mais aussi d'encourager ces dynamiques collectives. Le Département, à travers la Direction Europe International, joue un rôle central dans l'accompagnement de cette diversité d'acteurs engagés dans des actions et projets locaux et internationaux afin non seulement de favoriser la mise en œuvre des projets, la mise en réseau des acteurs et ainsi s'assurer d'une certaine mise en cohérence de toutes ces initiatives. Le Département ambitionne de renforcer son rôle dans l'accompagnement de cette diversité d'acteurs engagés dans des actions et projets locaux et internationaux afin de favoriser la mise en œuvre des projets, la mise en réseau des acteurs et la mise en cohérence de toutes ces initiatives.

Le Département dispose de quatre outils phare afin de favoriser l'engagement et la participation citoyenne sur les enjeux européens et internationaux.

- **La Fabrique du territoire** : Afin de mieux accompagner les partenaires locaux et promouvoir la participation citoyenne, le Département se dote à partir de 2024 d'un nouveau lieu de travail et de création collectif, collaboratif et inclusif, ouvert aux partenaires extérieurs. Ce lieu incarne de nouvelles manières de travailler, avec des espaces de réunion digitalisés, des espaces collaboratifs de partage et de création, des espaces d'exposition et des espaces de débats (cf. Focus 3).
- **La programmation Via Le Monde** : Le Service international-Via Le Monde et ses partenaires proposent tout au long de l'année une programmation dédiée à l'international à travers des cycles de rencontres, de débats et de formations. Cette programmation sur l'international est l'occasion de s'informer, de comprendre, d'apprendre, d'échanger, de partager et de coconstruire des initiatives autour de la citoyenneté, de la solidarité et de la coopération internationale.

⁷ Yannick Lechevallier et le Service International-Via Le Monde, *La solidarité internationale en Seine-Saint-Denis*, Avril 2021.

- **L'Appel à Agir** : À travers l'appel à projets « Appel à Agir », le Département soutient les projets des associations de Seine-Saint-Denis qui prolongent les efforts entrepris par les politiques publiques dans les champs de l'innovation sociale, de l'inclusion, de la transition écologique et de l'engagement citoyen. Dans ce cadre, la Direction Europe Internationale soutient des projets de développement, d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de mobilité européenne et internationale jeunes. Plus qu'un simple soutien financier, ce dispositif permet aux acteurs locaux de bénéficier d'un appui technique (formation, mise en réseau, accompagnement).
- **L'animation et la participation à des réseaux** : L'internationalisation des politiques publiques et la contribution au rayonnement de la Seine-Saint-Denis autour de valeurs fortes s'expriment par la participation de la Seine-Saint-Denis à des réseaux locaux, européens et internationaux. La participation à ces réseaux permet au Département de partager les pratiques, de développer de nouveaux projets, de renouveler ses approches, d'identifier de nouveaux partenaires, d'améliorer ses actions de coopération et de porter la voix de la Seine-Saint-Denis sur la scène internationale (cf. Focus 4).

FOCUS 3 : La Fabrique du territoire, un nouvel espace collaboratif et partenarial

Après 20 ans d'existence en tant que lieu ressources pour la promotion de la citoyenneté au niveau local et international ainsi que l'accompagnement des acteurs associatifs du territoire, la Direction Europe International repense l'espace "Via le Monde" comme un lieu partenarial et collaboratif, ouvert sur le territoire et ses acteurs. Ce nouveau lieu, la Fabrique du territoire, est articulée autour de trois usages :

- Une agora citoyenne, permettant d'exposer, débattre ou co-produire des connaissances, à travers des rencontres, des conférences, des expositions, des manifestations culturelles, des projections et des temps de convivialité ;
- Une fabrique de projets, permettant de développer l'ingénierie de projet, d'accompagner les acteurs du territoire et de favoriser les interactions et la mise en réseau, à travers des formations, des ateliers collectifs et de l'accompagnement individuel au montage de projets ;
- Un lieu d'accueil des partenaires extérieurs.

Ce projet s'inscrit plus largement dans une réflexion globale menée au sein du Département sur les futurs espaces de travail et les nouvelles manières de travailler : co-construction et travail en transversalité dans une logique multi-acteurs, démarches de participation citoyenne, renforcement du partage d'expérience, promotion de l'innovation sociale.

FOCUS 4 : Les réseaux de la Seine-Saint-Denis

Depuis quelques années, le Département anime un réseau des villes et Établissements Publics Territoriaux (EPT) de Seine-Saint-Denis, engagés ou soutenant des actions européennes ou internationales. Ce réseau départemental permet aux villes et aux EPT de partager des informations sur les actions menées en Seine-Saint-Denis, de développer ou améliorer les projets qu'ils mènent ou souhaitent mener, de coconstruire des initiatives communes et

d'être outillés dans l'accompagnement du tissu associatif local. Ce réseau doit être renforcé et redynamisé.

En outre, la Seine-Saint-Denis est membre actif de sept réseaux :

- **Cités Unies France (CUF)** : Cette association, qui compte près de 400 collectivités françaises adhérentes, a pour objectif de les fédérer autour des valeurs de la démocratie, de la paix, de la solidarité et du développement. L'adhésion du Département à CUF permet : de bénéficier d'informations et de conseils sur plus de 40 pays et thématiques ; d'accéder à un réseau pluri-acteurs ; de disposer d'appui technique aux montages de projets et à l'élaboration de stratégie de coopération internationale ; et de valoriser l'action internationale du Département.
- **Cités et gouvernements locaux unis (CGLU)** : Ce réseau international de collectivités permet de développer l'influence et le réseau du Département à l'étranger. Le Département est particulièrement actif dans le domaine des droits humains, en tant que coprésident de la Commission inclusion sociale, démocratie participative et droit de l'homme (CISDPDH) de CGLU. La CISDPDH est partenaire du programme « Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violence », en mobilisant des collectivités à travers le monde dans la lutte contre les violences faites aux femmes et en favorisant le partage d'expériences lors de séminaires internationaux. CGLU est également très actif pour valoriser rôle des collectivités locales dans la réalisation des Objectifs de développement durable auprès les États et des institutions multilatérales.
- **L'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA)** : Les récentes crises migratoires ont mis en évidence le fait que les collectivités sont une échelle pertinente en matière d'accueil et d'inclusion, mais également que de nombreux élus locaux sont engagés dans ce domaine et mettent en œuvre les principes de solidarité et d'hospitalité. C'est le sens de l'adhésion du Conseil départemental à l'ANVITA, aux côtés des Villes de Bagnolet, La Courneuve, Montreuil, Bobigny et Saint-Denis. L'ANVITA anime un réseau d'élus et de collectivités souhaitant se saisir des enjeux d'accueil et des urgences liées aux migrations, notamment en interpellant le gouvernement pour respecter les droits fondamentaux des migrants et appuyer les collectivités pour accueillir dignement les migrants. L'ANVITA est partenaire du Département dans le cadre du projet européen WELDI.
- **Ile-de-France Europe (IDFE)** : Cette association a un double objectif. D'une part, son rôle est de représenter des collectivités franciliennes auprès des institutions européennes dans une perspective de plaidoyer. D'autre part, IDFE informe et sensibilise les acteurs du territoire sur l'actualité européenne, les politiques et programmes européens ainsi que sur les opportunités de financements existantes. En outre, IDFE offre au Département des opportunités de coopération avec d'autres territoires européens partageant des problématiques communes, permettant ainsi de créer des synergies. Enfin IDFE accompagne ses membres dans le montage de projets européens.
- **Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP)** : Ce réseau de collectivités françaises engagées pour une paix juste et durable au Proche-Orient permet au Département de faciliter la coopération avec ses villes partenaires situées en Cisjordanie (Tulkarem, Jénine et Qalqilya) et de participer à des projets de solidarité avec la Palestine, tels que le programme Jer-Est. Le RCDP est également partenaire du projet « Pour des

territoires protecteurs des femmes victimes de violence », en facilitant le suivi du programme en lien avec Jénine et en contribuant à la valorisation du programme auprès des autres collectivités palestiniennes. Enfin, il veille à la bonne gestion financière et comptable des versements aux municipalités palestiniennes, garantissant la transparence de l'usage des fonds.

- **Le réseau des Cités interculturelles** : Ce réseau, porté par le Conseil de l'Europe, met en relation des villes européennes qui s'intéressent à l'interculturalité, sont concernées par les spécificités d'un territoire multiculturel et partagent de bonnes pratiques. Il permet également d'apporter une aide aux collectivités afin d'adapter leurs politiques à travers un prisme interculturel et de développer des stratégies interculturelles globales pour gérer la diversité comme un avantage pour l'ensemble de la société.
- **Le réseau RITIMO** : Ce réseau regroupe en France des organisations engagées en faveur de la mobilisation citoyenne et la solidarité internationale. Il met à la disposition de ses membres des ressources pour appuyer les activités d'éducation à la citoyenneté mondiale et pour favoriser l'interculturalité.

2- Des objectifs renouvelés confirmant l'engagement européen international et européen de la Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis est un département engagé, porté par des valeurs qui imprègnent toutes ses politiques publiques et forgent son identité : le respect, la solidarité, l'égalité, la diversité, l'inclusion et le développement durable. Ces valeurs contribuent à façonner la vision qu'a la Seine-Saint-Denis de son rôle sur la scène internationale : être solidaire envers les populations les plus démunies ; apporter des réponses collectives aux grands défis contemporains ; promouvoir des valeurs universelles ; favoriser la participation citoyenne sur les grands enjeux internationaux ; contribuer à l'émancipation de ses jeunes par l'ouverture au monde ; faire rayonner son savoir-faire et son identité plurielle.

A travers quatre objectifs, la Seine-Saint-Denis confirme son engagement international et européen et précise les ambitions de son action.

2.1. Enrichir les politiques publiques départementales et partager des savoir-faire

La coopération et la solidarité permettent de répondre aux grands défis contemporains et constituent des leviers de l'innovation sociale et territoriale.

Pour garantir le succès de cette démarche, chaque projet de coopération s'appuie sur :

- **L'expertise des services départementaux** : Les agents du Département de Seine-Saint-Denis disposent d'une expertise reconnue dans les multiples domaines relevant de ses compétences (eau et assainissement, insertion, action sociale, protection maternelle et infantile, lutte contre les violences faites aux femmes, lutte contre les discriminations, action culturelle et sportive, éducation etc.). Ces compétences peuvent être à la fois partagées, en formant nos partenaires internationaux, et renforcées, en s'inspirant de bonnes pratiques à l'étranger. Les mobilités d'agents départementaux à l'étranger doivent ainsi devenir une modalité régulière d'action du Département. Cela passe par la reconnaissance des expertises départementales via des labels (comme le label EXPE-CT du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), comme c'est déjà le cas pour l'Observatoire départemental de lutte contre les violences faites aux femmes et l'organisation d'évènements internationaux.
- **L'animation de réseaux locaux** : La coopération européenne et internationale permet la création d'un espace public local, animé par le Département, attentif aux initiatives des acteurs associatifs, instituts de recherche, communes du Département, acteurs économiques et citoyens.
- **La mobilisation locale** : Elle permet de renforcer l'impact des actions départementales par l'expression d'une citoyenneté mondiale sur notre territoire, à travers des actions culturelles, des rencontres et débats, des actions de communication, un plaidoyer en faveur des droits, des actions de sensibilisation et des projets concrets bénéficiant aux habitants de Seine-Saint-Denis.
- **La mobilisation de ressources extérieures** : Des co-financements nationaux (ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Agence française de développement notamment), européens et internationaux seront recherchés en fonction de la nature de chaque projet, afin de créer un effet levier sur les financements départementaux.
- **Le renforcement de l'ingénierie interne de montage, de pilotage et de suivi des projets** : Il s'agit notamment de réaliser des études d'impact en amont des grands projets, afin d'apprécier

leur faisabilité et leurs conséquences, et de suivre et évaluer de manière systématique les projets mis en œuvre, afin de garantir leur qualité et leur bonne gestion. L'évaluation systématique des projets portera tant sur les résultats que sur les processus et les enseignements du partenariat pour chacune des collectivités.

2.2. Promouvoir l'engagement en faveur de la paix, de la solidarité et de la citoyenneté

Le Département de la Seine-Saint-Denis défend des valeurs indispensables à la cohésion sociale : la paix, la solidarité et la citoyenneté. A travers des actions d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI), il mobilise les acteurs locaux, dans leur diversité, pour contribuer à l'action publique et pour agir en faveur de la construction d'un monde plus juste, solidaire et durable. L'ECSI s'appuie sur une démarche éducative et citoyenne qui favorise la solidarité entre les territoires, les générations, les groupes sociaux et les individus. Dans un territoire aussi jeune et multiculturel que celui de la Seine-Saint-Denis, l'ECSI constitue un enjeu primordial qui est au cœur de la politique internationale du Département et de la démarche adoptée par la Direction Europe International.

Le Département a développé une approche méthodologique fondée sur trois axes :

- Informer et sensibiliser : à travers des initiatives publiques, des rencontres, des projections, des conférences et des événements sportifs, culturels et artistiques ;
- Comprendre : via des animations pédagogiques, des séjours à l'étranger, des formations, des partenariats avec les collègues ;
- Agir : par l'accompagnement des porteurs de projets, par une politique ambitieuse en faveur de la mobilité internationale et par le développement de partenariats et de projets de coopération décentralisée.

L'ambition portée dans ce domaine est de :

- Identifier, accompagner et soutenir la diversité d'acteurs de Seine-Saint-Denis engagés à l'international ;
- Développer l'esprit critique, en donnant l'accès à des informations plurielles et à des points de vue multiples ;
- Favoriser les rencontres et les échanges, en promouvant l'altérité, le partage de connaissances et la transmission ;
- Œuvrer pour le vivre-ensemble, en valorisant l'interculturalité en Seine-Saint-Denis et en travaillant avec les diasporas présentes sur le territoire ;
- Développer les capacités d'engagement et d'action individuelle et collective, en mobilisant les jeunes et les acteurs éducatifs sur les enjeux globaux (alimentation, migrations, climat, environnement, inégalités, droits humains), en particulier dans les collègues (parcours éducatifs) ;
- Renforcer la culture de paix dans un monde marqué par la multiplication des crises et les tensions qui affectent directement ou indirectement le territoire de la Seine-Saint-Denis, en articulant des actions dans les domaines de l'éducation, la prévention, l'art, les coopérations et mobilités internationales. Dans cette volonté, la dimension mémorielle joue un rôle important, par la valorisation et la mise en réseau des lieux de mémoire, ainsi que la commémoration de grands événements historiques.

Ces actions s'articulent avec celles des autres directions du Département, en particulier de la Direction de l'Éducation, la Direction de la Culture du Patrimoine du Sport et des Loisirs, la Délégation Biennale interculturelle et Campus francophone et la Délégation à la transition écologique et à la résilience.

2.3. Mieux connaître le monde pour s'épanouir en tant que citoyen

La Seine-Saint-Denis est le territoire le plus jeune de la France hexagonale. Selon l'INSEE (2021), 22,1% de la population a moins de 15 ans et 42,4% a moins de 30 ans. Cette jeunesse constitue à la fois le moteur et l'avenir du département, contribuant à la dynamique et à l'attractivité du territoire.

Cette jeunesse est avide d'expériences interculturelles, d'échanges, mais aussi d'utilité sociale, en apportant leurs propres compétences. Elle doit en même temps faire face et répondre à de nombreux enjeux qui concernent l'insertion socio-professionnelle, l'éducation, l'accès à la culture et aux soins ou encore la citoyenneté.

L'expérience de mobilité internationale est un outil pour répondre à ces enjeux. Les études d'impact évaluant les apports concrets de la mobilité pour les jeunes convergent sur le fait que les séjours à l'étranger sont pourvoyeurs d'épanouissement et d'apprentissages multiples en termes d'acquisition de savoirs (sur la culture, sur les jeunes, sur l'Europe, sur le monde), de savoir être (confiance en soi, estime de soi, autonomie), d'aptitudes (compétences linguistiques, interculturelles), mais aussi de valeurs (respect des autres, tolérance envers les cultures différentes).

Néanmoins, en dépit de ces bénéfices reconnus, la mobilité n'est pas d'un accès aisé et elle reste un nouveau droit à conquérir, en particulier pour les jeunes de la Seine-Saint-Denis. Pour faciliter l'accès et accroître significativement le nombre de jeunes bénéficiant des dispositifs de mobilité tout en diversifiant leur profil, un effort conséquent en matière d'information, de sensibilisation, de coordination des acteurs dans les territoires et surtout d'accompagnement des jeunes et des structures, est nécessaire. À cette fin, le Département s'est investi pour s'affirmer comme un acteur de mobilité :

- Depuis 2009, il est partenaire de la Direction de services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Seine-Saint-Denis et de la Fondation BNP Paribas dans le cadre du programme "Odyssée Jeunes", qui contribue au financement des voyages pédagogiques pour les élèves de collèges de Seine-Saint-Denis ;
- Il a obtenu en 2021 d'un agrément spécifique de l'Agence du Service Civique pour envoyer des jeunes en service civique international dans le cadre de ses partenariats de coopération décentralisée ;
- Il est lauréat du dispositif Territoires volontaires (TEVO), mis en place par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et coordonné par France-Volontaires, lui permettant d'envoyer des jeunes du territoire en volontariat international à l'étranger et d'accueillir des volontaires étrangers de collectivités partenaires ;
- Il a obtenu deux accréditations Erasmus + en 2023, en faveur de la mobilité en Europe des élèves de collèges et des jeunes du territoire ;
- Il coordonne un comité de pilotage rassemblant tous les trimestres les acteurs jeunesse et les acteurs de mobilité sur le territoire ;
- Il est chef de fil d'un projet européen Interreg visant à favoriser la mobilité des jeunes en Europe ;
- Il a créé un Campus francophone, dont une des missions est de favoriser les mobilités entre territoires francophones ;
- Il développe une politique de mobilité à destination des agents du Département afin qu'ils puissent découvrir d'autres pratiques professionnelles, partager et valoriser leur propre expertise et développer leurs sens de l'altérité.

Le Département développe en outre une démarche d'aller-vers, afin de sensibiliser les acteurs jeunesse et les jeunes là où ils se trouvent. Cela passe par la participation aux événements jeunesse portés au local par les villes, par des rencontres de structures jeunesse et par l'animation et la coordination d'un réseau d'acteurs locaux de jeunesse.

Enfin, le Département apporte une aide méthodologique aux structures désireuses de monter des projets de mobilité. Des rencontres, individuelles et collectives, sont menées tout le long de l'année.

2.4. Renforcer le rayonnement et l'attractivité de la Seine-Saint-Denis

Les acteurs séquano-dyonisiens agissent, créent et se réinventent chaque jour. La création d'entreprises et d'associations y est particulièrement dynamique. Selon BPI France, "39 029 entreprises ont été créées dans le département de la Seine-Saint-Denis en 2022, représentant 13 % des nouvelles entreprises de l'année de la région Île-de-France". À bien des égards, la Seine-Saint-Denis se caractérise par une vitalité forte et une très grande créativité de ses habitants et notamment des jeunes.

Le défi pour le Département est donc d'être en phase avec cette dynamique et d'assurer son rayonnement et son développement, en renforçant ses liens avec des territoires, tant en Europe qu'à l'international, pour échanger sur des problématiques communes, porter des messages, sensibiliser et défendre des positions sur des enjeux mondiaux mais aussi valoriser ses atouts. C'est le sens de la démarche de marketing territorial développée par le département, afin de mobiliser sur le long terme des forces vives du territoire et de promouvoir l'image de la Seine-Saint-Denis en France et à l'étranger, sur les plans économique, social et culturel. C'est également le sens du développement d'une politique ambitieuse d'accueil de délégations étrangères sur le territoire, pour faire connaître la Seine-Saint-Denis et rendre davantage visible le professionnalisme des agents départementaux et la vitalité des habitants, entrepreneurs, acteurs associatifs et artistes du Département. C'est enfin un des objectifs phare de la coopération internationale, qui permet de faire bénéficier nos partenaires de l'expertise développée par les agents départementaux et de renforcer l'attractivité du territoire.

La promotion de la Seine-Saint-Denis sera confortée par le développement d'outils de communication permettant de valoriser les savoir-faire, les valeurs et l'expertise du Département ; une politique de mobilité des agents départementaux en Europe et à l'international ; et un meilleur investissement dans les réseaux européens et internationaux de collectivités.